

**BASE DE DONNÉES DE L'OCDE SUR
LES PRATIQUES ET PROCÉDURES BUDGÉTAIRES**

PHASE II

GLOSSAIRE FINAL

19 DÉCEMBRE 2006

Veillez noter que l'ordre des termes suit l'ordre alphabétique anglais.

Toilettage Budgétaire (Account Clean-up)

Processus de définition et de conciliation de toutes les transactions (recettes et dépenses) des états financiers et correction des irrégularités, imprécisions ou erreurs.

Système Comptable (Accounting System)

Système chargé de comptabiliser les transactions financières. Les deux systèmes les plus importants sont le système basé sur les paiements et le système basé sur les droits constatés. Dans le premier cas, les transactions sont comptabilisées une fois les paiements reçus ou effectués, dans le deuxième cas cependant, les recettes sont comptabilisées une fois perçues et les dépenses sont enregistrées lorsqu'elles sont engagées.

Agences (Agencies)

Ce terme englobe tous les corps faisant partie d'un gouvernement national et jouissant d'une certaine autonomie et/ou indépendance par rapport aux ministères auxquels ils rapportent. Ils peuvent être sujets à un ensemble de règles financières et de gestion totalement ou partiellement différentes à celles qui sont applicables aux ministères traditionnels intégrés verticalement. Le fait qu'ils soient considérés comme partie intégrante du gouvernement exclut par définition les entreprises privées et organisations non gouvernementales, même lorsque leur financement provient d'entités gouvernementales. Il en est de même pour les sociétés étatiques.

Dotation Budgétaire (Appropriation)

Autorité concédée par le pouvoir législatif au pouvoir exécutif en vertu d'une loi pour allouer des dépenses de fonds publics à hauteur d'une certaine limite et dans le cadre d'un but bien précis. Les dotations budgétaires annuelles sont élaborées à partir de lois budgétaires annuelles ou, dans le cas de certains pays, à partir d'actes ou lois portant ouverture de crédits budgétaires séparés et cohérents avec le budget. Dans certains cas, des dotations budgétaires supplémentaires peuvent être concédées après l'adoption de la loi annuelle si les dotations prévues sont insuffisantes pour répondre aux fins spécifiques. *Voir Budget Supplémentaire (Supplementary Budget)*

Audit (Audit)

Un audit est un examen réalisé par des experts de la conformité ou performance financière et juridique. Les audits peuvent être réalisés pour satisfaire des besoins de gestion (audit interne) ou être réalisés par une entité externe ou tout autre auditeur indépendant afin de vérifier l'accomplissement d'obligations légales (audit externe). *Voir Audit Financier (Financial Audit) et Audit de Performance (Performance Audit)*

Budget (Budget)

Rapport complet des finances du gouvernement incluant les dépenses, les recettes, le déficit ou excédent budgétaires et l'endettement. Le budget est le document contenant la principale politique économique du gouvernement ainsi que la manière avec laquelle les ressources publiques sont utilisées pour atteindre les objectifs politiques.

Cycle Budgétaire (Budget Cycle)

Toutes les principales étapes ou phases de la prise de décisions relatives au budget, de leur implantation et évaluation. Ces étapes sont généralement au nombre de quatre: formulation, approbation, exécution et audit.

Exercice Budgétaire (Budget Year)

L'année fiscale suivante pour laquelle le pouvoir législatif doit approuver les dotations budgétaires.

Dépense d'Investissement (Capital Expenditure)

Investissements en actifs physiques tels que les routes et les édifices pouvant être utilisés pendant plusieurs années.

Autorité Budgétaire Centrale (Central Budget Authority)

L'Autorité Budgétaire Centrale est un organisme public, ou plusieurs entités coordonnées, responsable de la garde et de la gestion de la totalité (ou de la majorité) de l'argent public. Elle fait en général partie du ministère des Finances du gouvernement central. L'Autorité Budgétaire Centrale joue un rôle fondamental dans le maintien d'une discipline fiscale commune, la garantie de l'accomplissement des lois budgétaires et l'application d'un contrôle efficace de la dépense budgétaire. Cette autorité régule également l'exécution budgétaire mais ne possède pas la fonction de déboursement de fonds publics exercée par le Trésor public.

Gouvernement Central (Central Government)

Toutes les unités du gouvernement exerçant une autorité sur l'ensemble du territoire économique d'un pays. En général, le gouvernement central est responsable de toutes les fonctions pouvant toucher le pays dans son ensemble, comme par exemple la défense nationale, les relations bilatérales avec d'autres pays et organisations internationales, l'établissement de fonctions législatives, exécutives et judiciaires au niveau national ainsi que la prestation de services publics tels que la santé et l'éducation. Les institutions à but non lucratif et institutions non commerciales contrôlées et financées principalement par le gouvernement, font également partie du gouvernement central.

Chapitre (Chapter)

Se définit comme le plus haut niveau de l'organisation budgétaire et correspond à une zone de responsabilité ministérielle. Dans certains pays du Commonwealth, il est appelé vote.

Fonds de Contingence (Contingency Reserve)

Voir Fonds d'Urgence (Reserve Fund)

Passif Éventuel (Contingent Liability)

Obligations ayant été contractées mais dont le temps et montants dépendent d'un événement futur incertain. Elles ne sont donc pas encore considérées comme des éléments de passif et peuvent ne jamais l'être si l'événement spécifique en question ne se matérialise pas.

Dépenses de Fonctionnement (Current Expenditure)

Également appelées dépenses courantes, ce sont les dépenses en salaires, paiement de prestations et autres biens et services consommés immédiatement.

Prêt Direct (Direct Loan)

Déboursement de fonds (mais pas en échange de biens et de services) contractés pour être remboursés.

Dépense Discrétionnaire (Discretionary Spending)

Dépense publique régie par des dotations annuelles ou périodiques plutôt que par des formules ou critères stipulés par la législation des autorisations.

Évaluation (Evaluation)

Analyse retrospective d'un projet, d'un programme ou d'une politique visant à évaluer son succès ou échec et d'en tirer des leçons pour le futur.

Dépense (Expenditure)

Ce terme fait référence à la dépense (ou déboursements) effectuée par le gouvernement afin de remplir une obligation gouvernementale généralement par l'émission d'un chèque ou d'un déboursement en espèces.

Fonds Extrabudgétaires (Extra-Budgetary Funds)

Fonds spécifiques du gouvernement ne faisant pas partie du budget et recevant des revenus de prélèvements bien précis ainsi que d'autres sources telles que les droits et contributions du fonds général de revenus. *Voir Dépense Hors Budget (Off-Budget Expenditure)*

Audit Financier (Financial Audit)

Un audit financier permet à l'Institution Supérieure de Contrôle d'établir des rapports sur le ou les comptes du gouvernement et constitue une base pour le pouvoir législatif de donner une forme de décharge ou d'opinion.

Politique Fiscale (Fiscal Policy)

Actions du gouvernement concernant les niveaux de recettes et dépenses globales. La politique fiscale s'établit à travers le budget et représente le principal moyen utilisé par le gouvernement pour influencer l'économie.

Risque Budgétaire (Fiscal Risk)

Inclut les coûts incertains de compromis d'une dépense spécifique tels que la restructuration budgétaire et/ou les éventuels effets budgétaires négatifs dus à aux variations des hypothèses économiques.

Règles Budgétaires (Fiscal Rules)

Astreintes pluriannuelles applicables à un agrégat budgétaire (dépense, recette, équilibre budgétaire ou endettement par exemple). Elles se définissent normalement en termes d'un ou plusieurs indicateurs de la globalité de la performance tels que le coefficient déficit/PIB ou dette/PIB. *Voir Règle d'Or (Golden Rule)*

Année Fiscale (Fiscal Year)

Période comptable du gouvernement, qui ne coïncide pas nécessairement avec l'année civile.

Règle d'Or (Golden Rule)

Règle établissant, soit annuellement ou durant le cycle économique, une restriction à contracter des crédits destinés à financer les dépenses d'investissement. *Voir Règles Budgétaires (Fiscal Rules)*

Organisations Gouvernementales (Government Organisations)

Ce sont des entités faisant partie du gouvernement. Les ministères et agences en font également partie.

Produit Intérieur Brut (PIB) / (Gross Domestic Product, GDP)

Valeur totale des biens et services finaux produits par un pays au cours d'une année donnée. La croissance économique se mesure à partir de la variation du PIB d'une année à l'autre.

Ligne Budgétaire (Line Item)

La ligne budgétaire est une affectation de fonds définie dans le budget sur une ligne séparée. Dans la budgétisation publique, il s'agit du niveau le plus bas ou plus détaillé à partir duquel une dépense est approuvée par la loi (une dotation par exemple). Plus le niveau est bas, plus la possibilité de l'exécutif de réaffecter la dépense est restreinte.

Veto d'une Ligne Budgétaire (Line-Item Veto)

Permet à l'exécutif de rejeter une provision ou ligne budgétaire particulière d'une loi approuvée par le législatif, au lieu de rejeter la loi dans son intégralité. *Voir aussi Veto à la totalité (Package Veto)*

Garantie de Crédit (Loan Guarantee)

Crédit contracté par une agence non gouvernementale accompagné d'une garantie de remboursement du gouvernement de toute somme due en cas d'impayé.

Cadre Macroéconomique (Macroeconomic Framework)

Outil permettant de contrôler la cohérence des hypothèses ou prévisions liées à la croissance économique, au déficit ou excédent budgétaires, balance des paiements, le taux de change, l'inflation, l'aggravation des crédits et sa participation entre le secteur privé, les politiques sur les crédits extérieurs et autres calculs macroéconomiques.

Dépense Obligatoire (Mandatory Spending)

Dépense régie par des formules ou critères stipulés par la loi d'approbation budgétaire plutôt que par des lignes budgétaires périodiques.

Test de Matérialité (Materiality Test)

Évaluation des risques budgétaires uniquement liés aux programmes prévoyant un seuil de dépense minimum bien déterminé.

Estimation de Dépense Pluriannuelle (Multi-Year Expenditure Estimates)

Projection des dépenses du gouvernement allant au delà de l'exercice budgétaire à venir.

Dépense Nominale (Nominal Expenditure)

Valeur monétaire réelle de la dépense en terme de pouvoir d'achat du jour (aux prix en vigueur). Les valeurs nominales ne prennent pas en compte l'effet produit par l'inflation sur la valeur réelle de l'argent. Les budgets annuels du gouvernement sont exprimés en valeur nominale. Occasionnellement, les budgets pluriannuels peuvent être exprimés en valeur réelle ou ajustée à l'inflation.

Dépense Hors Budget (Off-Budget Expenditure)

Ce terme définit généralement les transactions du gouvernement qui ne sont pas incluses dans le budget annuel. Les principales formes de dépenses hors budget des pays membres de l'OCDE sont les fonds hors budget, les crédits directs, les garanties et les partenariats public-privé. Pour plus de détails, consulter Kraan (2004).

Dépense de Fonctionnement (Operating Costs)

Dépenses quotidiennes engagées pour mener à bien une activité ou un projet.

Loi Budgétaire Organique (Organic Budget Law)

Loi précisant le calendrier et les procédures à adopter pour l'élaboration, l'approbation et l'exécution du budget ainsi que la présentation des comptes finaux pour approbation.

Résultats (Outcomes)

Les résultats décrivent l'impact d'un programme gouvernemental sur les indicateurs économiques ou sociaux. Comme par exemple la modification des notes obtenues par les étudiants à leurs examens après augmentation du nombre d'heures de cours, les variations de l'incidence d'une maladie suite à un programme d'immunisation ou le changement dans l'inégalité de l'obtention de subventions suite à l'introduction d'une nouvelle prestation de la sécurité sociale. Les résultats représentent une mesure de performance plus générale que les produits et sont plus difficiles à calculer.

Produits (Outputs)

Les produits représentent les biens et services fournis par les organismes gouvernementaux comme par exemple le nombre d'heures de cours donné, la mise en place d'immunisations ou le paiement de prestations sociales. Les produits sont en général plus simples à calculer que les résultats.

Veto à la Totalité (Package Veto)

Permet à l'exécutif de rejeter une loi dans sa totalité. *Voir aussi Veto d'une Ligne Budgétaire (Line-Item Veto)*

Audit de Performance (Performance Audit)

Un audit de performance est une évaluation de l'économie, de l'efficacité et de l'effectivité avec lesquelles l'entité auditée utilise ses ressources afin de d'assumer ses responsabilités. L'économie requiert le besoin de minimiser le coût des ressources utilisées ou nécessaires ; l'efficacité concerne la relation entre le produit des biens et services et les ressources nécessaires à leur production ; et l'effectivité concerne la relation entre la dépense publique prévue et la dépense publique réelle.

Budgétisation axée sur la Performance (Performance Budgeting)

Au sens strict du terme, c'est un budget permettant de lier explicitement toute augmentation de ressources à une augmentation de produits ou autres résultats. Au sens large, il s'agit de tout budget présentant toute l'information sur ce que les organisations gouvernementales ont réalisé ou pensent réaliser avec l'argent qui leur a été attribué. Ce dernier est également appelé rapport budgétaire de performance ou budgétisation au vu des performances.

Buts de la Performance (Performance Goals)

Objectifs de niveau plus élevé pour lesquels chaque activité ou programme est tenu de contribuer. Les buts font référence à des résultats plus larges pouvant nécessiter un certain nombre d'années et impliquer plusieurs personnes, activités, processus et réalisations intermédiaires pour leur réalisation.

Mesures de Performance (Performance Measures)

Apports, processus, produits et résultats utilisés pour évaluer l'économie, l'efficacité et l'effectivité d'un programme ou des activités d'une organisation. Il s'agit de variables ou de facteurs quantitatifs ou qualitatifs fournissant un moyen simple et fiable de mesurer les réalisations, refléter les changements inhérents à une intervention ou aider à évaluer la performance.

Objectifs de Performance (Performance Targets)

Résultats ou produits spécifiques qu'une organisation gouvernementale doit réaliser. Ils sont normalement accomplis sur une période de temps plus courte que les buts et constituent généralement une étape intermédiaire à des objectifs plus larges.

Initiative Financière Privée (IFP) / (Private Finance Initiative, PFI)

La IFP est une forme de contrat de partenariat public-privé dans lequel la totalité de la prestation du secteur public est prise en charge par le secteur privé. Dans les IFP les plus habituelles, le secteur privé finance, élabore, construit, et met en fonctionnement des installations pour l'obtention de produits de services spécifiques. Le contractant perçoit un flux de paiement de revenus pour l'utilisation des installations et la prestation de services au cours de la période contractuelle. Une fois le contrat arrivé à terme et selon les clauses initiales, la propriété des actifs reste en possession du contractant ou est transférée au secteur public. Voir *Partenariat Public-Privé (Public-Private Partnership)*

Programme (Programme)

Un programme est un groupe d'activités du gouvernement lié à un ensemble d'objectifs gouvernementaux bien déterminés. L'élaboration d'un programme a pour objet l'application d'une analyse de coût-bénéfice à la décision d'attribution, à l'attribution de dépenses par programme et à l'évaluation des résultats des programmes par rapport aux objectifs. La classification du programme applique ce principe à toutes les activités gouvernementales.

Partenariat Public-Privé (PPP) / (Public-Private Partnership, PPP)

Un PPP est un contrat (relation institutionnelle) entre des agents publics et privés destiné à fournir un bien ou service public en collaboration. L'élément essentiel étant un certain niveau de participation du privé dans l'offre de biens ou services généralement du domaine du public. Les agents privés peuvent inclure des organisations à but non lucratif.

Activités Quasifiscales (Quasi-Fiscal Activities)

Activités (sous la direction du gouvernement) de banques centrales, institutions financières publiques et entreprises publiques non financières, à caractère fiscal (c'est à dire qu'elles peuvent, en principe, se dupliquer grâce à des mesures fiscales précises telles que les impôts, les subventions ou autres dépenses directes, malgré le fait que la quantification précise de celles-ci peut être très difficile dans certains cas). Les services publics non commerciaux et les crédits bancaires subventionnés fournis par une entreprise en sont des exemples.

Réaffectation (Reallocation)

Appelée également transfert ("virement"), c'est le processus qui consiste à transférer un fonds d'un compte à l'autre et qui peut être limité par des règles officielles. Afin d'éviter un mauvais usage des fonds, les organismes gouvernementaux effectuant la dépense doivent normalement solliciter une autorisation pour effectuer un tel transfert.

Rescission (Rescission)

Annulation de l'attribution d'un fonds préalablement autorisé par le législatif et pouvant requérir sa notification ou approbation.

Fonds d'Urgence (Reserve Fund)

Appelé également fonds de contingence ("contingency fund"), c'est une provision budgétaire ou fonds séparé destiné à faire face à des besoins financiers inattendus et inévitables pouvant surgir au cours d'un exercice tels que les catastrophes naturelles ou conflits armés.

Fonds de Roulement (Revolving Fund)

Compte ou fonds dans lesquels se trouvent disponibles les recettes issues de ses opérations pour le financement des opérations permanentes du fonds sans limitation de l'exercice fiscal.

Comités Sectoriels (Sectoral Committees)

Comités du pouvoir législatif ayant juridiction sur des domaines particuliers de la politique (par exemple la santé, l'éducation ou la défense). D'autres comités cependant peuvent avoir des responsabilités à niveau gouvernemental (par exemple les comités de finances ou les comités budgétaires).

Analyse de la Sensibilité (Sensitivity Analysis)

Il s'agit de l'analyse de la sensibilité des résultats par rapport aux changements des hypothèses économiques. Dans le cadre de la budgétisation publique, l'analyse de la sensibilité fournit une estimation des effets budgétaires d'hypothèses macroéconomiques alternatives.

Comptes Spéciaux (Special Accounts)

Ce sont des comptes comptabilisant des transactions à caractère « exceptionnel » effectuées en dehors des procédures normales d'autorisation et de comptabilisation. Ils sont également appelés comptes temporaires (avances), transactions « à l'autorité discutable », comptes de fonds officiellement hors budget, ou également des comptes « en dessous de la ligne ».

Budget Supplémentaire (Supplementary Budget)

Également appelé « budget d'ajustement » ou « budget complémentaire ». Il contient les amendements proposés au budget annuel principal. Mécanisme grâce auquel le gouvernement sollicite du pouvoir législatif l'approbation des dépenses qui diffèrent des attributions du budget original. Les budgets supplémentaires acquièrent une force légale grâce aux attributions supplémentaires ou d'ajustement.

Institution Supérieure de Contrôle (ISC) / (Supreme Audit Institution, SAI)

L'organe public d'un État qui, indépendamment de son mode de désignation, constitution ou organisation, exerce, en vertu de la loi, la plus haute fonction publique d'audit d'un État.

Dépense fiscale (Tax Expenditures)

Concessions ou exemptions d'une structure fiscale normale réduisant la perception de recettes du gouvernement. Le calcul et la définition précis de la dépense fiscale exigent une définition de la base fiscale normale ainsi que la détermination du moyen le plus approprié de l'évaluation de la dépense pour le gouvernement sous la forme de revenus non perçus.

Transfert (Virement)

Voir Réaffectation (Reallocation)

SOURCES

Trésor du Royaume-Uni (2003) : « Livre Vert : Appréciation et évaluation dans le gouvernement central » (*Green Book: Appraisal and Evaluation in Central Government*), http://www.hm-treasury.gov.uk/economic_data_and_tools/greenbook/data_greenbook_index.cfm

Chambre des Communes, Royaume-Uni (2003) : « L'Initiative financière privée (IFP) » (*The Private Finance Initiative, PFI*), Document de recherche 03/79, <http://www.parliament.uk/commons/lib/research/rp2003/rp03-079.pdf>

Projet Budgétaire International (2001) : « Glossaire des termes clés du budget » (*Glossary of Key Budget Terms*), <http://www.internationalbudget.org/resources/guide/index.htm>

Fonds Monétaire International (2001) : « Manuel sur la Transparence des Finances Publiques » (*Manual on Fiscal Transparency*), <http://www.imf.org/external/np/fad/trans/manual/gloss.htm>

Kraan, Dirk-Jan (2004) : « Dépenses hors budget et dépenses fiscales », *Revue de l'OCDE sur la gestion budgétaire*, 4(1), pp. 143-170, <http://www.oecd.org/dataoecd/36/5/39543855.pdf>

United States Office of Management and Budget (2006) : « Système budgétaire et concepts » (*Budget System and Concepts*), <http://www.whitehouse.gov/omb/budget/fy2006/pdf/concepts.pdf>

Oxford University Press (2005): *Oxford Dictionary of Accounting*, Oxford, Royaume-Uni.

Organisation de Coopération et de Développement Économiques (2002) : « Transparence budgétaire – les meilleures pratiques de l'OCDE », *Revue de l'OCDE sur la gestion budgétaire*, 1(3), pp. 7-15, <http://www.oecd.org/dataoecd/11/56/37000157.pdf>

Schick, Allen (2001) : *The Federal Budget: Politics, Policy, Process*, Brookings Institution Press, Washington D.C.

Schick, Allen (2003) : « L'État performant : Réflexions sur une idée entrée dans les esprits mais pas encore dans les faits », *Revue de l'OCDE sur la gestion budgétaire*, 3(2), pp. 79-117, <http://www.oecd.org/dataoecd/36/4/39543864.pdf>